



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Empowered lives.
Resilient nations.

DEMANDE D'ALLOCATION PAYS DU PNUD COVID-19 2.0 MÉCANISME DE FINANCEMENT RAPIDE

Autorisation

Critères	Oui/Non
Un financement est fourni pour soutenir la mise en œuvre de l'offre Covid 2.0 du PNUD, conformément aux priorités nationales et aux besoins, et en partenariat avec l'UNCT et d'autres partenaires.	Oui
La proposition s'aligne avec les priorités identifiées dans les évaluations nationales d'impact socio-économique et/ou les plans nationaux de relance après Covid.	Oui
La proposition est complétée par d'autres fonds	Oui
Le CO a dépensé au moins 50 pour cent de son financement RRF.	Non
Notations marqueur égalité des genres (GEN2 ou 3) validé.	Oui

Recommandation technique – Résumé (100 mots maximum):

La proposition vise à apporter un soutien à un très vaste secteur informel à Madagascar en développant des chaînes de valeur vertes et bleues et en aidant les entreprises informelles à se repositionner dans ce cadre. La proposition adopte une approche holistique basée sur : i) la constitution de coalitions et la mobilisation de ressources pour la coordination et le déploiement stratégique dans le secteur informel ; ii) l'amélioration de l'accès au financement et l'octroi de subventions de faible valeur aux entreprises innovantes ; et iii) l'identification des chaînes de valeur clés avec un fort impact socio-économique et un fort potentiel d'exportation (à la fois les marchés traditionnels et les marchés de la ZLECAf. L'originalité de la proposition consiste à capitaliser sur l'expérience en termes de partenariat avec d'autres partenaires de développement en Afrique pour mettre en place un basket fund de coordination des ressources, des investissements et de l'appui au secteur informel. Le projet capitalise également sur les synergies avec d'autres projets et pose les jalons de deux mécanismes importants à mettre en œuvre à un stade ultérieur, en vue d'améliorer l'inclusion financière. Le projet mènera des études sur les garanties de réduction des risques, l'agriculture contractuelle et la programmation du financement de la chaîne d'approvisionnement, qui pourraient avoir un impact significatif, y compris en termes de mobilisation de ressources financières privées. Le CO n'était pas bénéficiaire du financement du RRF. Nous recommandons la soumission de la proposition avec l'IG.

Agreed by (UNDP) Henry Rene Diouf Representant Resident Adjoint

Économioie verte

DÉTAILS DE LA PROPOSITION (MAXIMUM 3 PAGES ENVIRON)

Pays : *Madagascar*
Demandeur : *Henry Rene Diouf*
Titre du Projet [5-7 mots] **Relance du secteur informel et résilience à travers le développement de la chaîne de valeur verte et bleue**
Montant requis : *1500000*
Marqueur égalité des genres : *GEN2*
Date de soumission : *30 Octobre 2020 (No Ref STARS : 201030-000943)*
Date de début de la mise en œuvre : *15 Janvier 2021*
Date d'achèvement de la mise en œuvre : *14 Juin 2022*

1. Analyse de la situation (*maximum 3,000 caractères*)

Madagascar a été placé sous l'état d'urgence sanitaire depuis la détection du premier cas de coronavirus dans le pays le 20 mars 2020. Le décret N°2020-359 du 21 mars a institué l'état d'urgence et a instauré des mesures restrictives sur les déplacements des personnes et des biens. Pour contenir la propagation du Covid-19, un confinement partiel a été décrété, impliquant l'arrêt de toutes les activités économiques et du service public, à l'exception des services de santé et connexes, de sécurité publique, de justice, d'approvisionnement en eau et en électricité. Les coûts économiques liés à ces mesures sont élevés pour un pays où le taux de pauvreté est de 71,4% et où plus de 8 personnes sur 10 travaillent dans le secteur informel dont la subsistance quotidienne dépend de leurs revenus journaliers. Au niveau macroéconomique, les cinq principaux partenaires de Madagascar en termes d'exportation (États-Unis, France, Allemagne, Chine et Japon) et en termes d'importation (Chine, France, Inde, Émirats Arabes Unis et Afrique du Sud) ont été fortement touchés par le coronavirus. Selon la note économique émise par le PNUD Madagascar, dans le pire des scénarios où l'état d'urgence sanitaire dépasse le mois de juillet 2020, la perte de PIB est estimée à environ 19%. Le secteur informel a subi les conséquences économiques les plus néfastes de la pandémie de Covid-19 : baisse des revenus, perte d'emploi, incertitude, etc.

En référence à l'enquête menée par l'Institut National de la Statistique INSTAT (Juin 2020), quatre secteurs sont durement touchés par la crise ; il s'agit de la restauration et de l'hébergement (61%), du transport (38%), de la transformation et de la fabrication (13,8%) et du commerce (12,8%). Les entrepreneurs individuels et les très petites PME/PMI sont vulnérables à la crise et ne résistent pas à la fermeture de leur entreprise. Les cinq mois de confinement ont mis leurs activités économiques à genoux.

Les résultats de l'enquête réalisée par Kentia Holding (Mai 2020) sur l'impact du Covid-19 sur les start-up et les PME ont révélé que 42,8% d'entre eux ne sont pas sûrs que leurs entreprises survivront à cette période, 7,9% pensent que leurs entreprises ne survivraient pas, 73,7% n'ont pas assez de liquidités pour fonctionner sans vendre sur une période de 3 mois.

Les jeunes et les femmes entrepreneurs, dont la situation est critique, vivent ces conditions très difficiles. À Madagascar, 400 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail alors que la demande du marché peut à peine en absorber un sur quatre. L'entrepreneuriat est présenté comme une alternative pour résoudre cette contrainte du marché du travail ; cependant avec la pandémie de COVID-19, les initiatives entrepreneuriales des jeunes et des femmes ont été entravées par la crise malgré leur potentiel économique.

Le gouvernement de Madagascar (GoM) a promulgué en juillet 2020 un Plan national d'urgence multisectoriel (PMDU) qui vise à (i) contrôler la propagation du Covid-19 et contenir la pandémie ; (ii) aider les personnes vulnérables et répondre efficacement aux besoins vitaux de la population ; et (iii) protéger l'économie, préserver le capital humain et faciliter la reprise. Bien que le PMDU, dans sa troisième composante liée à la résilience économique et au soutien du secteur privé reconnaisse que la relance économique est une entreprise énorme à la fois pour les secteurs formel et informel, l'ensemble des mesures qui ont été prises par le GoM et ses partenaires se sont concentrés sur le soutien au secteur privé formel d'abord pour affronter la crise. Face à ce manque d'appui au secteur informel (qui, rappelons-le, emploie 8 actifs sur 10 à Madagascar), le PNUD Madagascar a préféré concentrer son appui au secteur informel. Cet axe stratégique, aligné sur le PMDU, vise à contribuer à intégrer le principe de ne laisser personne de côté dans la réponse socio-économique nationale au COVID-19 et à accroître l'inclusion du secteur informel dans le système économique national au sens large. Cette décision du PNUD de soutenir le secteur informel a été entérinée par le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat et appuyée par d'autres partenaires lors des consultations organisées sur la relance économique de Madagascar. Certains de ces partenaires qui ont été approchés, tels que la BM, le Japon, l'UE et l'OIT, ... ont manifesté un vif intérêt pour soutenir la relance du secteur informel à Madagascar à travers le PNUD.

Madagascar étant doté d'un riche capital naturel, le RFF soutiendra la relance du secteur informel à travers son repositionnement dans l'exploitation écologiquement rationnelle des richesses naturelles en vue du développement d'entreprises innovantes vertes et bleues.

2. Aperçu de la proposition et résultats attendus (maximum 3 000 caractères)

Ce projet est aligné sur les Résultats 3 (Renforcer la résilience aux chocs et aux crises) et 1 (Faire progresser l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et dimensions) du Plan stratégique du PNUD. Il concorde également avec la Solution Distinctive 3 (résilience) et 4 (Planète durable), le nouveau résultat 3.3.3 du Plan Stratégique du PNUD « Systèmes de santé améliorés, inclusifs et intégrés pour la gestion des crises activé, et une évaluation de l'impact social et économique menée pour répondre d'une manière agile et efficace au COVID-19 ». Contribuant à la

Composante 3 de l'IRRF corporatif pour une riposte au COVID-19 élaborée en Avril 2020 par le PNUD, et à la Composante « Économie verte – rééquilibrage nature, climat, économie » de l'Offre 2 relative au COVID-19, le projet entend soutenir le pays à trouver des moyens d'atténuer les impacts du COVID-19 et de mieux récupérer.

Le projet est organisé autour de la théorie du changement suivante :

Si un basket fund pour mutualiser les ressources de différents bailleurs de fonds et acteurs du secteur privé partageant le même objectif de soutien au secteur informel est mis en place ; si des projets innovants et à fort impact à petite échelle et des projets de start-up dirigés par des femmes et des jeunes créent des emplois et génèrent des revenus durables ; si l'accès financier est amélioré grâce à une meilleure capacité des FSP à accorder des prêts aux entreprises du secteur informel ; si le secteur informel améliore son modèle d'entreprise et son fonctionnement, sa productivité et son accès au marché. Ensuite, les acteurs du secteur informel se remettront des impacts de la crise du Covid-19, renforceront leur résilience à tout autre choc futur, soutiendront la formalisation et contribueront mieux au développement durable et à la réduction de la pauvreté à Madagascar. Pour contribuer à ce changement, le projet poursuivra les réalisations suivantes :

Résultat 1. Un basket fund est mis en place pour mutualiser les ressources des partenaires techniques et financiers, des secteurs privés, des IFI et IFD, des individus du pays et de la diaspora visant à soutenir le secteur informel. L'objectif du basket fund est d'être un guichet unique pour contribuer au financement du fonds de roulement et du financement de démarrage, des « Laboratoires d'innovation » existants et des jeunes entreprises de l'économie verte et bleue. La valeur ajoutée du basket fund sera de contribuer à acheminer les fonds publics et privés disponibles vers les priorités identifiées et convenues par le gouvernement et les acteurs nationaux et internationaux partageant l'objectif de soutenir la relance et le développement du secteur informel dans le domaine de l'économie bleue et verte. Aussi, le basket fund aura le mérite de contribuer à éviter le dédoublement des activités de financement et de promouvoir le concept de regroupement et de séquençage des ressources vers une utilisation optimale des ressources disponibles. En effet, le critère clé des basket funds quant au financement des activités sera le potentiel d'être un catalyseur et de libérer le potentiel d'investissement des programmes et projets existants.

Dans cette perspective, le Résultat 1 appuiera la mise en place et le fonctionnement (pendant 24 mois) d'une plateforme de développement du secteur informel en tant que mécanisme de concertation entre le Gouvernement de Madagascar et ses partenaires au développement, dont les OSC et le secteur privé, la plateforme qui aura pour rôle d'identifier conjointement les investissements et activités prioritaires du plan de travail et du budget pluriannuels du basket fund.

Le basket fund financera principalement les investissements requis pour le développement des entreprises du secteur informel de l'économie verte et bleue, tels que, mais sans s'y limiter, les

fonds de garantie, les politiques et stratégies de réduction des risques, le soutien à l'accès au marché, la formalisation du secteur informel et tout autre investissement jugé pertinents pour le développement du secteur.

Le basket fund va œuvrer pour une phase de mise à l'échelle tout en générant des ressources financières à travers une dotation et en évoluant vers la pérennité financière ; il pourra financer lui-même son mécanisme de coordination après le projet.

Les activités menées dans ce cadre tireront parti de l'expérience du PNUD à Madagascar dans la création d'un basket fund. En effet, dans le cadre de l'élection présidentielle malgache en 2018, le PNUD a mis en place un basket fund regroupant les ressources de tous les partenaires qui se sont engagés à soutenir le processus électoral dans le cadre de l'élection présidentielle de 2018. L'on aura recours au même processus utilisé pour le basket fund de l'élection 2018. Il s'agira d'accompagner le gouvernement pour faire appel aux partenaires de développement (à travers des réunions bilatérales et de concertation, la mise en place d'une plateforme du secteur informel) partageant le même objectif d'appui au secteur informel, afin de les sensibiliser sur la valeur ajoutée du basket fund, comme expliqué dessus.

De façon concomitante, les activités dans ce cadre soutiendront l'élaboration et l'adoption d'un document de projet pour une stratégie de mobilisation des ressources et de mise à l'échelle du basket fund (y compris le crowdfunding, la participation au capital, les fonds d'investissement, la contribution aux FTP) pour soutenir le processus de mobilisation des ressources pour le basket fund.

Le Bureau Pays sollicitera l'appui du MPTF et du BERA pour mener à bien l'activité suivante afin de faire des ressources RFF des ressources catalytiques qui permettront de mobiliser des ressources supplémentaires nécessaires à la relance et au développement du secteur informel :

- 1) Soutenir la planification stratégique, l'appui analytique et stratégique aux stratégies nationales et sectorielles en relation avec le redressement et le développement (le développement comprend ici la formalisation des acteurs du secteur informel lorsque cela est pertinent) du secteur informel

- 2) Soutenir la mise en place d'un mécanisme de coordination interministérielle pour la politique de développement du secteur informel et la planification budgétaire

- 3) Cartographie des besoins et sources de financement pour le redressement et le développement du secteur informel

- 4) Organiser des consultations (par le biais d'une plateforme) entre le gouvernement de Madagascar (GoM) et les partenaires au développement afin de revoir la vision et les priorités du GoM pour le développement du secteur informel et de les aligner sur les possibilités et opportunités d'appui technique et financier par les partenaires au développement de Madagascar et le secteur privé. Le principal résultat de cet exercice sera un programme pluriannuel de développement budgétisé du secteur informel, entériné par le Gouvernement et

les partenaires au développement ainsi que l'approbation des modalités d'accès aux ressources du basket fund.

5) Obtenir l'engagement des donateurs pour contribuer au basket fund par le biais d'un protocole d'accord ou d'un accord de contribution pour le basket fund afin d'établir la base de la relation et de la coopération

6) Fournir des services de gestion du basket fund (si requis par le gouvernement) et des programmes et projets financés à partir du basket fund par le biais d'un accord de partage des coûts

7) Mettre en place un comité de projet du basket fund comprenant le GoM, les donateurs et les représentants des agences des Nations Unies qui serviront de mécanisme de coordination

8) Mettre en place une structure de gestion du basket fund qui siègera au sein du Ministère de l'Économie ou de toute autre agence gouvernementale choisie par le gouvernement et les termes de référence du basket fund (y compris les modalités d'accès aux ressources du basket fund : qui et comment). La coordination des baskets funds se fera comme suit : Dotation en personnel (12 mois pour un gestionnaire de fonds national et un assistant financier et administratif), mécanismes de consultation tels qu'une plateforme nationale pour le fonds fiduciaire incluant le gouvernement, les partenaires au développement, le secteur privé et tout autre acteur. Le basket fund pourra se financer après son mécanisme de coordination.

Le basket fund pourrait également inclure les ressources recherchées auprès d'autres projets tels que la Banque Européenne d'Investissement et l'appui budgétaire supplémentaire du Japon : il pourrait également servir de cofinancement à ces projets et à d'autres ressources des donateurs qui ne souhaitent pas mettre leurs ressources en commun dans le basket fund.

Résultat 2. Des projets innovants, à fort impact et à petite échelle et des projets de start-up dirigés par des femmes et des jeunes sont financés pour les aider à créer des emplois et à générer un revenu durable pour l'économie bleue et verte

Les activités dans ce cadre ont un double objectif : i) en coordination avec le projet "Youth Connect", pour aider les jeunes innovateurs à créer des entreprises de l'économie verte et bleue et ii) contribuer à éliminer les obstacles qui empêchent les entrepreneurs individuels et les PME/PMI, déjà en activité, d'avoir accès à un financement qui leur permettra de se rétablir, de prendre de l'expansion et de mieux reconstruire leurs entreprises.

Des subventions de faible valeur seront accordées aux ONG de microfinance, aux incubateurs, aux programmes nationaux de développement des jeunes, afin de fournir des subventions (octroi de subvention) aux jeunes innovateurs qui veulent développer des projets novateurs d'économie verte et bleue. Une discrimination positive sera faite en faveur des femmes (60% des bénéficiaires) et des personnes handicapées (15% des bénéficiaires seront des personnes

handicapées). Dans le but de soutenir l'incubation des jeunes entrepreneurs dans le domaine des économies bleues et vertes, des « laboratoires d'innovation » seront créés dans les 22 régions de Madagascar ; un nouveau projet à fort impact obtiendra les ressources financières nécessaires à son développement et à sa mise à l'échelle à travers des subventions ou des prêts ; de la même façon, des projets à leur stade de maturité seront appuyés à travers des prêts à des taux abordables. Les critères de sélection des bénéficiaires comprendront l'élaboration de réponses vertes et bleues novatrices face au COVID-19 (contribuer à réduire la propagation du virus et à fournir une réponse médicale à la pandémie), l'élaboration de solutions bleues et vertes face aux principaux problèmes rencontrés par les communautés urbaines et rurales et d'autres acteurs du secteur informel, ainsi que la contribution à la réalisation des ODD (Objectifs de Développement Durable) prioritaires pour Madagascar. Par exemple, la numérisation dans le domaine de la santé publique et du système de paiement et les activités de récupération écologique (recyclage des déchets, chaîne d'approvisionnement des plantes phytopharmaceutiques médicinales principalement utilisées pour la prévention du COVID-19, production d'huiles essentielles et de produits aromatiques à l'aide de technologies respectueuses de l'environnement, activités maritimes et liées aux produits de la mer, etc.). D'autres critères de sélection des bénéficiaires comprendront les investissements pour l'écologisation de leurs activités et/ou l'élaboration des mesures novatrices et vertes ou bleues pour répondre au COVID-19 et des solutions innovantes vertes/bleues face aux obstacles communs à la réalisation des objectifs des ODD pour Madagascar. D'autres options comprendront, par exemple, les plantes médicinales et phytopharmaceutiques, principalement utilisées pour prévenir le COVID-19, la production d'huiles essentielles et de produits aromatiques à l'aide de technologies respectueuses de l'environnement, l'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation aux zones sujettes à la sécheresse, à l'agriculture intelligente face au climat, l'augmentation de la résilience à l'élévation du niveau de la mer et à d'autres impacts du changement climatique, le renforcement des services écosystémiques du marché, la production de produits nutritionnels pour lutter contre la malnutrition, la gestion des déchets et les solutions en matière d'énergies renouvelables pour les entreprises. Un autre critère clé sera l'emplacement géographique (donner la priorité aux zones rurales) et le potentiel d'autonomisation des économies locales et la création d'emplois locaux. La priorité sera accordée aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison du COVID-19 et de la discrimination positive au profit des femmes afin de contribuer à combler le fossé qui sépare les hommes et les femmes à Madagascar. La sélection des bénéficiaires se fera par appel de propositions et les meilleures propositions seront financées. Le fonds de subvention de faible valeur commencera par la proposition RFF, mais cela sera renforcé avec les ressources mobilisées à partir du basket fund.

Le deuxième objectif des activités dans le cadre de ce Résultat 2 est de contribuer à éliminer les obstacles pour les entrepreneurs individuels du secteur informel et les PME déjà en activité à avoir accès au financement qui leur permettra de réaliser une reprise verte et / ou se redéployer vers les économies vertes et bleues. A cet effet, les activités dans ce cadre soutiendront également une étude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds de garantie visant à réduire

les risques liés aux activités de prêt des PSF destiné aux acteurs du secteur informel ; ceci pour permettre à ces derniers d'accéder au crédit pour les activités de l'économie bleue et verte.

L'un des principaux obstacles à l'accès au crédit pour le secteur informel est l'absence de garanties et d'autres risques qui rendent les coûts des crédits exorbitants pour ce secteur. Et étant donné que les entreprises de l'économie verte et bleue ont besoin d'investissements initiaux qui sont coûteux et que les petites entreprises n'ont pas les moyens d'avoir accès au crédit, l'amélioration de l'accès au crédit pour les acteurs du secteur informel s'avère essentiel à la participation du secteur informel aux chaînes de valeur de l'économie verte et bleue. Cette étude permettra d'identifier les enjeux clés pour parvenir à la mise en place d'un fonds de garantie à Madagascar et pour le secteur informel. Ce fonds de garantie permettra également de fournir des crédits et des prêts au secteur informel désireux de s'engager dans le processus de formalisation. En outre, cette étude jettera les bases d'un projet de la BEI destiné au secteur informel, visant à créer un fonds de garantie pour les institutions de microfinance afin de faciliter l'octroi de crédits sans garantie (voir la section sur les partenariats). En outre, ces domaines d'activité sont nouveaux pour les institutions de microfinance et les banques, et ces dernières sont réticentes à s'engager dans des domaines aussi inconnus, ce qui pourrait constituer une contrainte supplémentaire pour l'accès du secteur informel au financement. Afin de remédier à cet obstacle, les activités dans le cadre du Résultat 2 soutiendront également le renforcement des capacités et la formation des institutions de microfinance afin de mieux évaluer les risques liés aux crédits pour les entreprises de l'économie verte et bleue. Le renforcement des capacités sera particulièrement axé sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises du secteur informel (par exemple, sur l'utilisation des données sur les transactions pour déterminer le profil de crédit des clients du PSF). Les grands acteurs du secteur privé ont développé un intérêt à soutenir les fournisseurs informels pour assurer la stabilité et la qualité de l'approvisionnement. Pour aborder ce problème et développer l'adoption de mécanismes financiers contractuels et de financement de la chaîne d'approvisionnement qui réduisent l'exposition des entreprises informelles aux chocs, les activités dans ce cadre vont également servir à élaborer un plan d'action stratégique pour le développement de l'agriculture contractuelle et du financement de la chaîne d'approvisionnement.

Résultat 3. Les entrepreneurs individuels ciblés et les PME/PMI du secteur informel sont soutenus pour améliorer leur modèle d'entreprise, leur fonctionnement et leur accès au marché en les insérant dans les principales chaînes de valeur.

Soutien aux entrepreneurs individuels, aux PME/PMI pour améliorer leur modèle d'entreprise et leur fonctionnement.

L'un des objectifs ultimes de ce programme est d'aider les acteurs du secteur informel à se redéployer sur les nouveaux marchés verts et bleus et à servir ces derniers de manière efficace et compétitive. Pour atteindre cet objectif, le projet soutiendra l'identification des chaînes de valeur clés pour la relance verte et bleue, y compris avec les plus forts bénéfices socio-économiques, ainsi que le potentiel d'exportation, dans le contexte de la ZLECAf et au-delà ; le

projet formulera ensuite des stratégies de développement des chaînes de valeur clés (en particulier pour aborder les barrières réglementaires et autres goulots d'étranglement). Le modèle de développement de la chaîne de valeur qui en résultera fournira aux décideurs des outils et des informations concernant les réglementations et les politiques pertinentes et plaidera en faveur d'une réforme réglementaire appropriée et d'une augmentation des investissements publics et privés dans les chaînes de valeur clés identifiées. Un stimulus vert/bleu et d'autres incitations qui augmenteront la demande locale de produits verts et bleus seront également mis en place... Parallèlement, les activités menées dans le cadre de ce produit soutiendront le renforcement ciblé des capacités (comme celui de eFuture : <http://odscadenasvalor.org/efuture>) sur les principes de l'économie verte et bleue, la connexion aux marchés nationaux et internationaux (publicité, participation à des salons nationaux et internationaux, plateforme d'accès aux informations sur les marchés, échange Sud-Sud, développement de labels, ...), le soutien à la création et à l'enregistrement des entreprises. En outre, dans le cadre de ces activités, 5 salons régionaux seront organisés, une plateforme numérique pour un meilleur accès aux informations sur les marchés sera développée, des campagnes de publicité financière pour les produits innovants seront menées afin de promouvoir les jeunes innovateurs et les PME/PMI entrant sur le marché des entreprises vertes et bleues. Un programme spécifique pour l'autonomisation des femmes sera également mis en œuvre pour aider les femmes à développer leurs compétences en matière d'entrepreneuriat, de leadership et de développement personnel. De plus, le projet mettra en œuvre des programmes de renforcement des capacités en vue de la création et la gestion des entreprises vertes et bleues pour les entrepreneurs individuels et les MPME ciblés.

Afin de contribuer à réduire les inégalités entre les sexes à Madagascar et de promouvoir l'inclusion économique des personnes handicapées, cette proposition soutiendra une discrimination positive en faveur des femmes et des personnes handicapées (60 % des bénéficiaires seront des femmes et 15 % des personnes handicapées). En outre, un programme spécifique pour l'autonomisation des femmes sera également soutenu afin d'aider les femmes à développer des compétences en matière d'entrepreneuriat, de leadership conscient et de développement personnel.

Modalités de gestion (2 000 caractères maximum)

Le projet sera mis en œuvre par le Bureau de Pays du PNUD à Madagascar suivant la modalité de mise en œuvre directe (DIM), et en étroite collaboration avec le Ministère en charge du Secteur Privé, le Ministère en charge de la Jeunesse, le Ministère en charge de la Population et de la Protection Sociale, le Ministère en charge de la Recherche Scientifique et le Ministère en charge de l'Environnement et du Développement Durable et d'autres agences des Nations Unies, telles que l'OIT et le PNUE.

Un produit sera créé dans le cadre d'un projet existant. Le personnel du PNUD qui est déjà impliqué dans la mise en œuvre des projets actuels dirigera le projet. L'équipe du

projet sera multidisciplinaire, avec une expertise en microfinance, en soutien au secteur privé, en collaboration avec les ONG de développement local, en amélioration des techniques de production, en promotion des activités vertes génératrices de revenus et de l'entrepreneuriat rural, en suivi, évaluation et communication.

Pour soutenir la mise en œuvre de certaines activités du projet, le PNUD engagera des consultants et des prestataires de services temporaires. C'est le cas des institutions de microfinance et des ONG locales qui accompagneront les groupes cibles.

Le Programme sera mis en œuvre selon les principes directeurs suivants : inclusion et participation, approches intersectorielles et de gestion axée sur les résultats, protection de l'environnement et adaptation au changement climatique.

3. Partenariats (2 000 caractères maximum)

Les domaines d'intervention du projet ont été définis et seront mis en œuvre sur la base du mandat du PNUD au sein du système des Nations Unies. Ils sont complémentaires avec les interventions des autres partenaires techniques et financiers (partenaires bilatéraux, institutions financières internationales, ONG, etc.) ainsi que les actions de relèvement financées par l'État malgache. La thématique d'intervention, les groupes cibles et les activités à mettre en œuvre assurent une synergie importante avec les projets des autres partenaires. La collaboration avec les institutions de microfinance, les ONG locales et le Ministère en charge du Secteur Privé sera utile pour assurer la continuité des activités et la durabilité des résultats au-delà de la durée du projet.

Dans le cadre de la mise en place du basket fund visé par le Résultat 1, le PNUD établira et facilitera un mécanisme de consultation entre le gouvernement, les partenaires de développement, le secteur privé (y compris les OSC) pour discuter et se mettre d'accord sur les plans annuels et les activités de soutien au secteur informel. Ce mécanisme de consultation sera un instrument clé pour atteindre les objectifs du projet visant à appuyer le secteur informel à Madagascar à se remettre des impacts du COVID-19, à mieux se développer et à renforcer sa résilience aux chocs futurs. En outre, le projet soutiendra le gouvernement à combiner et à séquencer les ressources provenant de différents acteurs, soit par le biais du basket fund, soit en dehors du basket fund, afin de soutenir l'accès du secteur informel au financement et aux capacités nécessaires à son rétablissement et à son développement. Par exemple, la proposition de la BEI vise à améliorer l'accès du secteur informel aux financements sous la forme de prêts concessionnels pour les entrepreneurs individuels et les micro-entreprises, de prêts garantis pour les PME/I, de subventions pour les jeunes et les femmes entrepreneurs ou de crédits numériques. En outre, la proposition de la BEI soutiendra l'amélioration de la productivité des acteurs de l'économie informelle et de leur capacité de gestion afin d'accroître leur résilience économique. Le projet encouragera la mise en commun des ressources de la BEI dans le basket fund ou, si les ressources de la BEI ne sont pas gérées par le basket fund, le projet veillera à ce que les ressources

des deux guichets soient complémentaires. De même, l'étude de faisabilité pour l'établissement d'un fonds de garantie soutenu par ce projet RFF jettera les bases du fonds de garantie prévu par la proposition de la BEI. Dans le même ordre d'idées, le RFF financera l'identification des chaînes de valeur clés pour la relance verte et bleue, y compris celles qui présentent les plus grands avantages socio-économiques, ainsi que le potentiel d'exportation, dans le contexte de la ZLECAf et au-delà. Ce projet formulera ensuite des stratégies clés de développement de la chaîne de valeur (en particulier pour s'attaquer aux barrières réglementaires et autres goulots d'étranglement). Le modèle de développement de la chaîne de valeur qui en résultera fournira des informations sur la prise de décision en matière d'investissement aux acteurs qui seront soutenus par la proposition de la BEI. Il en sera de même pour les ressources de soutien budgétaire japonaises et toute autre ressource visant à soutenir les activités de développement du secteur informel.

Les domaines d'intervention du projet ont été définis et seront mis en œuvre sur la base du mandat du PNUD au sein du système des Nations Unies. Ils sont complémentaires avec les interventions des autres partenaires techniques et financiers (partenaires bilatéraux, institutions financières internationales, ONG, etc.) ainsi que les actions de relèvement financées par l'État malgache. La thématique d'intervention, les groupes cibles et les activités à mettre en œuvre assurent une synergie importante avec les projets des autres partenaires. La collaboration avec les institutions de microfinance, les ONG locales et le Ministère en charge du Secteur Privé sera utile pour assurer la continuité des activités et la durabilité des résultats au-delà de la durée du projet. Comme décrit dans le tableau des résultats, le projet soutiendra la création d'un basket fund regroupant les ressources de différents donateurs, y compris les agences des Nations Unies, les partenaires de développement, le gouvernement, le secteur privé et les ONG partageant le même objectif de soutenir la reprise et l'amélioration de la contribution du secteur informel à la réduction de la pauvreté et au développement durable à Madagascar.

Le basket fund pourrait également inclure les ressources recherchées dans d'autres projets tels que la Banque Européenne d'Investissement et l'aide budgétaire supplémentaire du Japon, ainsi que servir de cofinancement à ces projets et d'autres ressources de donateurs qui ne veulent pas mettre en commun leurs ressources dans le Basket Fund.

Complémentarité avec les autres fonds disponibles pour le COVID-19

Le bureau de pays a utilisé les ressources de base du PNUD ci-dessous pendant la pandémie pour contribuer aux réponses à la pandémie, telles qu'elles sont définies par le gouvernement malgache.

:

Source de financement	Montant	Objet du financement / période de couverture du financement
Ressource principale	USD 400,000	Mars - juillet 2020 : Améliorer la gestion de la pandémie
Ressource principale	USD 2,875,000	Mars - juillet 2020 : Renforcer les mesures liées à la protection sociale, en particulier la santé.

Ressource principale	USD 1,000,000	Septembre - décembre 2020 : Soutenir la reprise économique et le secteur privé
----------------------	---------------	--

En outre, ce RFF permettra de mobiliser des ressources supplémentaires pour soutenir le secteur informel et la relance verte, à savoir :

1) La proposition visant à soutenir l'accès des acteurs de l'économie informelle aux instruments financiers innovants en augmentant la capacité de production et en améliorant les moyens de subsistance et l'inclusion sociale dans le cadre de la réponse de Madagascar au COVID-19, qui sera soumise à la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

L'objectif de cette proposition de financement de la BEI au gouvernement malgache, mise en œuvre en partenariat avec le PNUD, est de soutenir la capacité de production et la relance économique des acteurs de l'économie informelle, tout en renforçant la capacité des institutions de microfinance à favoriser le développement de leurs activités en proposant des produits et des instruments financiers adaptés, innovants et incitatifs dans le cadre de la réponse au COVID-19 et au-delà, en améliorant leur résilience économique et leur inclusion sociale.

Les résultats spécifiques qu'il propose sont :

- Augmenter l'accès des parties prenantes de l'économie informelle au financement et au crédit en fournissant des prêts concessionnels et/ou des prêts garantis aux MPME informelles, des subventions aux entrepreneurs individuels ;
- Renforcer les capacités productives des acteurs de l'économie informelle et la formalisation de leurs entreprises dans les secteurs prioritaires susmentionnés ;
- Faciliter l'accès aux mesures de protection sociale telles que les régimes d'assurance maladie, accident et vie ;
- Accroître l'inclusion financière par la numérisation et le défi de l'innovation par et pour les acteurs de l'économie informelle.

2) Exercice 2020 Budget additionnel du Gouvernement Japonais (JSB)

L'objectif est triple :

- Soutenir les acteurs du secteur informel pour faire face et se remettre de la crise du Covid-19 ;
- Fournir un appui technique aux acteurs du secteur informel pour développer et mettre en œuvre des mesures d'urgence afin d'atténuer et de se remettre des impacts du Covid-19.
- Faciliter l'accès aux financements (prêts et/ou subventions) pour renforcer les capacités de production du secteur informel.

Source de financement	Montant	Objectif / Période couverte par le financement
Exercice 2020 Budget additionnel du Gouvernement Japonais (JSB)	USD 2,835,000	Mars 2021 – Mars 2022 : Relance économique et inclusion des entrepreneurs du secteur informel et des PME/PMI au lendemain du Covid-19
Banque Européenne d'Investissement	€ 20,000 000	Juin 2021 – Juin 2025 : Soutenir les travailleurs du secteur informel en améliorant leurs moyens de subsistance et leur inclusion sociale dans le cadre de la réponse de Madagascar au COVID-19

4. Atténuation des risques (maximum 2,000 caractères)

Identifiez les principaux risques qui peuvent menacer l'atteinte des résultats et décrivez comment les risques du projet seront atténués.

L'éventuelle deuxième vague de la pandémie de COVID-19 entravera la mise en œuvre du projet, car la priorité du gouvernement et de la population ira vers l'urgence sanitaire plutôt que vers le redressement social et économique. Le retour des mesures de confinement rendra difficile la mise en œuvre du projet. Pour atténuer cela, il doit y avoir une étroite collaboration avec le gouvernement aux niveaux central et local pour faciliter la mise en œuvre du projet. L'appui de proximité sera amélioré pour minimiser les déplacements.

En raison de la peur de la pandémie, le risque d'une migration accrue est possible. Cet événement pourrait concerner les groupes cibles du projet (jeunes, femmes, ménages, etc.). Pour gérer ce risque, des mesures incitatives liées à l'implantation seront élaborées et mises en œuvre avec les autres partenaires (accès au test COVID-19 et aux soins de santé, mise en quarantaine des patients, etc.).

L'analphabétisme et le faible niveau d'éducation, le manque de fonds et l'insécurité empêchent les gens de faire des investissements et d'accéder aux services de microfinance. Pour atténuer ces risques, l'approche de renforcement des capacités sera adaptée aux groupes cibles majoritairement analphabètes (langage simplifié, utilisation d'images/dessins, formation pratique...). Le projet fournira également une éducation financière en partenariat avec des institutions de microfinance et des ONG. De plus, il doit y avoir une collaboration efficace pour l'application de la loi.

Le basket fund, après évaluation, peut ne pas être, ou difficilement, financièrement viable. Les principaux risques de non-durabilité du basket fund seront identifiés lors de la

mise en place du fonds, et des mesures appropriées seront prises en conséquence.

BUDGET / PLAN DE TRAVAIL

RÉSULTATS ATTENDUS	ACTIVITÉS PRÉVUES <i>Citer toutes les activités, y compris le S&E à entreprendre au cours de l'année en vue des résultats déclarés du programme de pays</i>	CALENDRIER						RESPONSABLE	BUDGET PRÉVU*		
		2021				2022			Source de financement	Description Budget	Montant (USD)
		Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2				
Résultat 1. Un basket fund est mis en place pour mutualiser les ressources des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des IFI et des IFD visant à soutenir le secteur informel. Indicateurs 1.1 Un document de projet pour la mobilisation des ressources est formulé et adopté 1.2. Le basket fund est établi et opérationnel 1.3 Nombre de partenaires au développement, y compris le secteur privé, qui participent aux mécanismes	Activité 1.1: Création du basket fund (Basket fund Prodoc, gouvernance du fonds, sélection des membres du Conseil d'administration, plan de travail, PSO, stratégie de partenariat,)							PNUD,	RFF		100,000
	Activité 1.2: une stratégie de mobilisation des ressources et de mise à l'échelle du basket fund (y compris le crowdfunding, la participation au capital, les fonds d'investissement, la contribution des FTP) est élaborée et mise en œuvre pour alimenter le basket fund							PNUD, Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	RFF		100,000

<p>de consultation du secteur informel</p> <p>1.4. 5,000,000 ressources de programmation supplémentaires sont catalysées</p>	<p>Activités 1.3: Coordination des baskets fonds : Dotation en personnel (12 mois pour un gestionnaire de fonds national et assistant financier et administratif), mécanisme de consultation tel que la Plateforme nationale pour le basket fund incluant les financiers, le gouvernement et les représentants du secteur informel (24 mois)</p>						<p>PNUD, MEF</p>	<p>RFF</p>		<p>100,000</p>
<p>Résultat 2. Des projets innovants, à petite échelle et à fort impact, des projets de start-up dirigés par des femmes et des jeunes sont financés pour les aider à créer des emplois et à générer des revenus durables</p> <p>Indicateur : 2.1 Nombre de projets de relance verte menés par des jeunes, des femmes et des personnes handicapées (60% de femmes et 40% d'hommes, et 50% qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie de COVID-19, et 15% sont des personnes handicapées)</p>	<p>Activité 2.1 : Des subventions de faible valeur sont accordées aux ONG, aux incubateurs et aux programmes nationaux de développement de la jeunesse (Youth Connekt) pour l'octroi de subventions à des projets de l'économie verte et bleue avec une discrimination positive en faveur des femmes et des personnes handicapées</p>						<p>PNUD, FENU, Ministère chargé du Secteur Privé, Ministère de la Jeunesse</p>	<p>RFF</p>		<p>500,000</p>
	<p>Activité 2.2 : Étude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds de garantie visant à réduire les risques des activités de prêt des FSP aux entreprises informelles, accès au crédit pour les projets verts et bleus sans et/ou avec de petites garanties</p>						<p>PNUD, Ministère de l'Économie et des Finances, , Association des IFMs</p>	<p>RFF</p>		<p>80,000</p>

2.2 Nombre de PME/PMI du secteur informel ayant accédé à des financements pour des investissements verts et bleus	Activité 2.3. : Renforcement des capacités des PSF avec un accent particulier sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises informelles (suggestion pour que cela soit basé sur des méthodes de traitement des données numériques modernes)										50,000
	Activité 2.4 : Élaborer un plan stratégique pour développer le financement de la chaîne d'approvisionnement et l'agriculture contractuelle.										50,000
Résultat 3. Les entrepreneurs individuels et les PME/PMI du secteur informel ciblés sont accompagnés pour améliorer leur modèle d'entreprise et leur fonctionnement, et soutenir leur accès au marché en les intégrant dans des chaînes de valeur clés. Indicateur 3.1. Nombre d'entrepreneurs (60% de femmes et 40% d'hommes et 15% de personnes handicapées) formés à l'entrepreneuriat,	Activité 3.1 : Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités de création et de gestion d'entreprises verte et bleue pour les particuliers et les PME/PMI ciblés Identification des chaînes de valeur clés pour l'économie verte et bleue, avec entre autres un potentiel d'exportation dans le contexte de la ZLECAf, et formulation d'une stratégie de développement de la chaîne de valeur clé							PNUD, ONUDI, OIT, Ministère chargé du Secteur Privé, Ministère de l'Environnement	RFF		100,000
											100,000

au leadership conscient et au développement des affaires vertes et bleues 3.2. Nombre de salons régionaux sur les produits et solutions bleus et verts organisés 3.3. Nombre d'acteurs du secteur informel (60% de femmes et 40% d'hommes et 15% de personnes handicapées) soutenus pour accéder aux marchés des entreprises vertes et bleues	Activité 3.2 : Organiser 5 salons régionaux, développer une plateforme numérique pour un meilleur accès aux informations sur les marchés ; financer des campagnes de publicité pour des produits innovants ; favoriser l'accès des jeunes innovateurs et des PME/PMI au marché des entreprises vertes et bleues Accord de libre-échange africain Mécanismes et protocole liés au commerce numérique						PNUD, Ministère chargé du Secteur Privé, Ministère de la Jeunesse, MEF	RFF		200,000
									Coûts directs du projet	120,000
									Sous-total	1,500,000
									Services généraux de gestion (GMS) (8%)	0
									TOTAL	1,500,000

** Conformément aux Résultats avec le marqueur de l'égalité des genres GEN2 ou GEN3, il est recommandé d'allouer au moins 15 % du financement aux activités de soutien à l'égalité homme-femme et à l'autonomisation des femmes.*

CADRE DE RÉSULTATS

RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTATS ¹	BASE DE RÉFÉRENCE		JALONS ET OBJECTIFS					
		Valeur	Année	2021				2022	
				Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2
Résultat 1. Un basket fund est mis en place pour mutualiser les ressources des partenaires techniques et financiers, du secteur privé, des IFI et des IFD visant à soutenir le secteur informel.	1.1 Un document de projet pour la mobilisation des ressources est formulé et adopté	0	2020	0	1	1	1	1	1
	1.2. Le basket fund est établi et opérationnel	0	2020	0	1	1	1	4	1
	1.3 Nombre de partenaires au développement, y compris le secteur privé, qui participent aux mécanismes de consultation du secteur informel		2020	0	10	15	20	20	20
	1.4. 5,000,000 ressources de programmation supplémentaires sont catalysées	0	2020	0	0	2,000,000	3,000,000	4,000,000	5,000,000
Résultat 2. Des projets innovants, à petite échelle et à fort impact, des projets de start-up dirigés par des femmes et des jeunes sont développés et financés pour les aider à créer des emplois et à générer des revenus durables	2.1 Nombre de projets de relance verte menés par des jeunes, des femmes et des personnes handicapées (60% de femmes et 40% d'hommes, et 50% qui ont perdu leur emploi en raison de la pandémie de COVID-19, et 15% sont des personnes handicapées)	0	2020	0	15	22	22	22	40
	2.2 Nombre de PME/PMI du secteur informel ayant accédé à des financements pour des investissements verts et bleus	0	2020	0	0	30	60	90	120
Résultat 3. Les entrepreneurs et employés du secteur informel ciblés sont accompagnés pour formaliser leurs activités, intégrer le système de protection sociale existant et améliorer leurs conditions de travail.	3.1. Nombre d'entrepreneurs (60% de femmes et 40% d'hommes et 15% de personnes handicapées) formés à l'entrepreneuriat, au leadership conscient et au développement des affaires vertes et bleues	0	2020	0	250	500	800	1000	1000
	3.2. Nombre de salons régionaux sur les produits et solutions bleus et verts organisés	0	2020	0	0	1	3	5	5
	3.3. Nombre d'acteurs du secteur informel (60% de femmes et 40% d'hommes et 15% de personnes handicapées) soutenus pour accéder aux marchés des entreprises vertes et bleues	0	2020	0	500	5000	1000	1000	1500

¹ Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de résultat provenant des indicateurs COVID-19 du plan stratégique IRRF, le cas échéant. En raison de la nature du travail de réponse au COVID-19, des jalons et des objectifs trimestriels sont recommandés. Le suivi sera effectué à l'aide du tableau de bord de suivi du COVID-19. Les rapports seront intégrés dans le rapport sur le COVID-19 (mini-indicateurs ROAR et COVID-19). Aucun rapport séparé ne sera requis pour le mécanisme de financement rapide.